

LE PERMIS DE SÉJOUR DE L'UE ILLIMITÉ

Le permis de séjour de l'UE (ex carta di soggiorno) peut être demandé après 5 ans de résidence légale en Italie et est valable 10 ans.

QUI PEUT DEMANDER UN PERMIS DE SÉJOUR DE L'UE ?

Toute personne résidant légalement en Italie depuis au moins 5 ans.

Les absences du territoire national n'interrompent pas le calcul des cinq ans si elles sont inférieures à six mois consécutifs et ne dépassent pas un total de dix mois au cours de la période de cinq ans (sauf si l'interruption est due à des raisons graves et documentées, telles que des obligations militaires ou des problèmes de santé) ;

les personnes dont les revenus ne sont pas inférieurs au montant annuel de l'allocation sociale (pour 2022, ce montant est de 6 079,45 euros par an) ;

les personnes qui ont réussi le test de connaissance de la langue italienne de niveau A2.

QUI NE PEUT PAS EN FAIRE LA DEMANDE ?

Conformément à l'article 9, comma 3 du TUI, le permis de séjour UE ne peut pas être délivré aux personnes titulaires d'un des types de permis de séjour suivants

-pour des raisons d'études ou de formation professionnelle [IPERTESTO] (art. 9, comma 3 lett. a) du TUI

-pour une demande d'asile

-pour un traitement médical [IPERTESTO] (Art. 36, TUI) ;

-pour la protection sociale (Art. 18 TUI) ;

-en cas de calamité (art. 20-bis TUI) ;

-pour les victimes de violence domestique [IPERTESTO] (art. 18-bis TUI) ;

-pour l'exploitation du travail [IPERTESTO] (article 22, paragraphe 12 quater du TUI) ;

-pour les actes d'une valeur civile particulière (art. 42-bis TUI) ;

-pour la protection humanitaire/spéciale [IPERTESTO] (art. 32, paragraphe 3, dlsg n° 25/08).

DOCUMENTS POUR DEMANDER UN PERMIS DE SÉJOUR DE LONGUE DURÉE DE L'UE

Pour compléter le formulaire, vous devez joindre

-une photocopie du passeport ou d'un document équivalent [IPERTESTO]

-la copie de l'ancien permis de séjour

-une photocopie de la déclaration d'impôts ;

-un extrait de casier judiciaire et un certificat d'inculpation (exigés par le tribunal de résidence) ;

-copie des fiches de paie de l'année en cours ;

-documents relatifs à la résidence (à avoir au moment de la demande) et à la situation familiale ;

-le bulletin de versement postal pour le permis de séjour électronique (30,46 €) ;

-l'attestation de réussite à un test de langue italienne de niveau A2.

OÙ DEMANDER LE RENOUVELLEMENT DU PERMIS DE SÉJOUR DE LONGUE DURÉE DE L'UE ?

Pour demander un permis de séjour de longue durée dans l'UE, il faut se rendre dans un bureau de poste agréé, où sont distribués gratuitement les formulaires nécessaires à la présentation de la demande (kit à bande jaune). [IPERTESTO]

OÙ PUIS-JE DEMANDER DE L'AIDE POUR REMPLIR LE PERMIS DE SÉJOUR DE LONGUE DURÉE DANS L'UE ?

Pour la constitution du kit postal et la liste des documents requis, vous pouvez contacter les guichets au lien suivant. [IPERTESTO]

COMBIEN ME COÛTE LA DEMANDE DE PERMIS DE SÉJOUR DE LONGUE DURÉE DE L'UE ?

-100 € pour la demande de permis de séjour de l'UE ;

-30 € à payer au guichet pour les frais d'affranchissement du kit postal ;

-16€ pour le timbre fiscal ;

-30,46 € pour la délivrance du permis de séjour électronique à verser sur le compte courant postal n° 67422402 à l'ordre du Ministero dell'Economia e delle Finanze - Dipartimento del Tesoro avec comme motif de paiement "montant pour la délivrance du permis de séjour électronique".

Total : 100 € + 30 + 16 + 30,46 = 176,46 €.

Les reçus de paiement doivent être présentés lors de la convocation à la Questura pour la prise d'empreintes digitales.

QUELLE EST LA DURÉE DU PERMIS DE SÉJOUR DE LONGUE DURÉE DE L'UE ?

La nouvelle loi prévoit que le permis de séjour de longue durée dans l'UE sera valable 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs, et qu'il pourra être renouvelé à l'expiration de sa validité au moyen d'un kit postal accompagné de nouvelles photographies.